30e Année. — Tome LIX. N° 1530 Paris, 25 Octobre 1923

REVUE DE VITICULTURE

LA VITICULTURE ET L'EMPRISE DE LA FRANCE SUR L'AFRIQUE DU NORD

VII. — Le rôle économique, social et politique de la viticulture en Afrique du Nord (1)

Ainsi que nous l'écrivions précédemment, nombre de vignobles et de caves comptent aujourd'hui des auxiliaires indigènes qui se sont formés au travail moderne, mais ne le comprennent encore que d'une façon routinière, et sans que la présence du patron ou du chef de chantier européen cesse d'être indispensable.

Il est cependant des ombres, et des ombres inquiétantes, à ce tableau plutôt optimiste de la viticulture nord-africaine, c'est l'affaiblissement de la natalité chez le vigneron et le développement de la grande culture au détriment de la petite.

Le ralentissement de la natalité est surtout sensible, hélas, chez le viticulteur d'origine française, et il semble que l'on doive en chercher les causes, ici, comme dans la métropole, dans l'accroissement du bien-être, qui, loin de pousser à la prolification, développe le malthusianisme.

Le sol, en effet, et le climat, sont certainement moins hostiles à l'émigrant qu'à l'époque de la conquête, voire même qu'il y a quarante ans.

L'hygiène du colon algérien a fait des progrès sensibles; presque partout, la maison en pierres aux tuiles rouges a pris la place du baraquement en planches d'autrefois, mi-partie logis, mi-partie écurie et cave.

De plus, le vigneron de l'Afrique du Nord, s'étant recrutée, dans une très forte proportion, surtout parmi les contrées du Nord de la Méditerranée, est donc presque acclimaté déjà au sol de l'Afrique Française.

Les statistiques sont là, encore, inexorables, qui démontrent que les familles nombreuses s'espacent de plus en plus chez les descendants des conquérants de l'Algérie, et si des unions fréquentes, entre colons de souche française et autres immigrants, surtout espagnols et italiens, ne balançaient pas cette régression continue, on pourrait prévoir, presque exactement, l'époque où le nombre des agriculteurs d'origine métropolitaine, tomberait au-dessous de ce qu'il était en 1881, lors des premiers essais sérieux de viticulture.

(1) Voir *Revue*, année 1922 et n°s 1492, 1493, 1502, 1513, 1521, 1526 et 1528.

Cela malgré le faible appoint, de plus en plus faible, hélas, de l'immigration métropolitaine.

L'Algérie aurait-elle été conquise sur ses précédents occupants, comme sur la malaria et la dysenterie, puis développée et enfin mise en valeur, au seul profit des immigrants étrangers.

Ceux-ci, il faut leur rendre cette justice sans arrière pensée, vont avec élan vers le progrès et la mentalité française, et cela est une nouvelle preuve éclatante que le génie d'un peuple ne se manifeste et ne survit pas seulement par le nombre !

Dès la seconde génération, l'ouvrier agricole, italien ou espagnol — ceux-ci en plus grand nombre — venu pour aider le viticulteur de race française, se fixe au sol qu'il travaille, cherche à s'y implanter solidement, et ses descendants abandonnent assez rapidement la langue et les mœurs d'origine, pour s'assimiler, tant bien que mal, la langue et les mœurs françaises.

Leurs enfants fréquentent nos écoles villageoises avec autant d'assiduité que les futurs colons d'origine métropolitaine, et y coudoient aussi quelques petits indigènes — mais ceux-ci, généralement fils de petits fonctionnaires du bled, qui pensent ainsi flatter l'administration qui les paye !

Il existe, aujourd'hui, un fossé plus large entre le descendant d'émigrant européen, autre que français, et sa contrée d'origine ancestrale qu'avec le vigneron languedocien ou provençal, et il n'est pas rare, lorsqu'il est questionné sur sa nationalité, de l'entendre répondre : je suis algérien, et non, je suis espagnol, italien ou maltais !

La guerre mondiale, en rassemblant ces fils d'étrangers sous notre drapeau, a fait autant, à ce point de vue, pour l'unification de la race algérienne — de souche européenne — que la Révolution et les guerres qui suivirent, pour l'unification des provinces françaises.

Il est bon, cependant, de ne pas compter uniquement, passivement en quelque sorte, sur le rayonnement du génie français, pour conserver à la Patrie, l'annexe de l'Afrique du Nord. Et puisque les contrées de notre Midi, fournissent les colons de beaucoup les plus acclimatables à l'Afrique du Nord, un courant d'émigration doit être maintenu, coûte que coûte, dut-il être compensé par une émigration en sens inverse, d'Algériens, et plus tard de Tunisiens et de Marocains — d'origine européenne, bien entendu — venant développer leurs vues générales et parfaire leur instruction technique et intellectuelle, sur le sol de la toujours belle France.

Peut-être même devra-t-on se préoccuper, dans la Métropole, comme en Algérie, de grossir cette source d'immigration dans l'Afrique du Nord, en facilitant aussi la venue et la fixation au sol africain, de populations de mœurs et de langue française : Suisses, Vallons de Belgique et du Luxembourg, Rhénans même, puisque le triomphe si chèrement acheté, nous rend sur ces contrées le prestige et l'influence matérielle et morale qu nous avions perdu il y a un siècle, et surtout il y a 50 ans !

D'assez nombreux colons d'origine alsacienne, venus après nos désastres,

se sont parfaitement acclimatés en Algérie et y ont prospéré. Quelques Rhénans, qui ont avec les Alsaciens une grande affinité, feraient certainement de même, et leur petit nombre, noyé dans la masse, ne saurait constituer un danger ethnique pour notre prépondérance.

Ces nouveaux venus, apportant à la colonisation l'appoint de leur esprit d'ordre et de pondération, balanceraient un peu l'outrance et l'exubérance de l'émigrant du sud de l'Europe.

Ils s'uniraient assez vite aux colons déjà installés, et malgré des difficultés plus grandes d'acclimatation, apporteraient un bon élément de plus au peuple algérien en gestation.

Pour que l'immigrant français ou européen et le colon de vieille souche puissent prospérer, il faut qu'ils soient assurés de trouver sur le sol africain, la protection indispensable à leur établissement et à leur prospérité.

Tout est-il fait dans ce but, nous sommes loin de le croire?

Trop souvent, le petit viticulteur, rebuté par les difficultés de l'entreprise, par les crises de méventes et les coups de la spéculation, se décourage, et s'il ne quitte pas précisément l'Algérie, renonce à y devenir ou à y rester propriétaire.

Trop souvent aussi, il arrive à être englobé dans la grande exploitation agricole, comme contremaître, surveillant, et même simplement ouvrier agricole.

Ou alors, pente encore plus fatale pour l'avenir de la colonisation, s'il ne tombe pas tout à fait au rang des déracinés, *il entre dans l'administration*, devient facteur, cantonnier, cheminot!

La grande propriété viticole a pris en Algérie une extension qui, pour donner à la colonisation une brillante façade, n'en remplit pas moins que très imparfaitement le but poursuivi par la Métropole en voulant coloniser l'Afrique du Nord.

Ce développement de la grande culture au détriment de la colonisation proprement dite, est même une des preuves flagrantes de l'incohérence avec laquelle l'administration, métropolitaine et algérienne, a envisagé l'extension du peuplement par l'élément agricole français.

Grâce aux fluctuations, hélas! trop fréquentes, des cours des vins, comme aussi à l'esprit de lucre excessif des banques et des capitalistes algériens, de nombreuses évictions ont pu se faire et de grandes propriétés ont pu ainsi se créer.

A la place où vingt, trente familles de vignerons, d'origine française ou assimilées, auraient pu vivre, une vingtaine de personnes à peine se meuvent *sur le domaine!*

Certes, ces exploitations ont leur côté brillant; elles possèdent des caves et des installations modèles et donnent des produits aujourd'hui recherchés.

Le reproche fondé que l'on peut faire à la plupart de ces grandes exploitations, c'est que le peuplement français de l'Algérie n'entre que pour une très faible part dans leur but.

De plus, non loin, les villages créés à grands frais s'anémient, la petite industrie agricole qui y vivait, disparaît peu à peu, car *le domaine* achète tout à la ville voisine, voire même directement dans la capitale algérienne.

C'est donc une des armatures essentielles de la colonisation, le village, qui tend à s'anémier, sinon à disparaître.

Un gérant ou un directeur remplace le propriétaire qui fait sur ses terres quelques apparitions et retourne ensuite vivre à Alger, ou même à Paris!

Cela donne peut-être une impression de prospérité éclatante et favorise l'essor des industries de luxe, mais est-ce pour en arriver à ce résultat que la France aura prodigué en 80 ans, plusieurs milliards et peut-être 500.000 hommes?

Et cet exemple se répand en Tunisie et au Maroc!

Le petit vigneron, de plus, est écrasé par la concurrence de vins mieux vinifiés et mieux présentés, dont la grande masse attire, en priorité, les plus gros acheteurs.

Ses produits, sauf dans les années de faible récolte, sont délaissés pour ceux des caves importantes.

Il est à cette situation, un remède, que les pouvoirs publics ne favorisent encore que trop faiblement, et qui est la Cave coopérative, ou le Syndicat de production, qui, concentrant les vendanges de tous les petits producteurs, en permet la vinification rationnelle et économique, et peut, seule, mettre le petit vigneron, base principale de la prépondérance française, à l'abri des coups d'une spéculation toujours mal-intentionnée, et, partant, du découragement.

Tous les centres viticoles algériens, dès que la production moyenne de leurs petits vignerons atteint quelques milliers d'hectos, devraient posséder leur coopérative de production.

Ces créations sont intimement liées à l'enracinement du vigneron français sur le sol africain, et devraient trouver, non seulement le constant appui économique des pouvoirs, mais aussi recevoir l'instruction pratique, la collaboration pratique, efficace, de l'enseignement agricole officiel.

Ce n'est pas aux grandes exploitations que devraient aller ces concours éclairés, mais aux groupements de petits vignerons et aussi, à tour de rôle, aux viticulteurs isolés.

Les élèves des deux instituts agricoles d'Algérie iraient, en fin d'études, faire profiter le vigneron du bled de leur science fraîchement acquise!

Le rôle de la Viticulture en Afrique du Nord
au point de vue politique

Le voyage trop rapide effectué par le Président de la République a ramené l'attention de tous — Français de la Métropole et colons — sur le problème de la colonisation en Afrique du Nord.

Si l'on veut juger sainement, pleinement, l'œuvre de pénétration politique

et économique de la France sur les rives sud de la Méditerranée, il est indispensable de réserver la première place à l'étude des résultats obtenus par la Viticulture, élément principal de la colonisation.

Le Président Millerand, malheureusement, comme tous les météores qui se déplacent toujours trop vite, n'a guère pu voir qu'un tableau d'ensemble et surtout, un tableau officiel.

Très rares ont été les haltes qu'il a pu faire au milieu des vignobles et des vignerons, et il devra laisser à d'autres, passagers presque aussi éphémères que lui-même, le soin de juger de l'effort accompli et des résultats obtenus.

Et cependant, la synthèse de l'œuvre de la France et des colons africains, inséparables dans le labeur commun, est surtout vivante dans le vignoble des trois colonies, et principalement dans le vignoble algérien, plus anciennement créé.

C'est la vigne patiemment plantée et maintenue, qui dit le mieux la prise de possession et la mise en valeur du sol africain et en résume l'importance pour la plus grande France, dans sa domination des deux rives de la Méditerranée.

Domination la plus douce, la plus intelligente et la plus féconde de toutes, ce que bien des indigènes et des colons européens, voire même certains Français africains, ne comprennent pas suffisamment.

A l'emprise lente par la vigne de ce sol nouveau, répondent l'abondance et la prospérité, et cette presque apparence de pays de France que revêt le bled africain, partout où elle fut plantée.

A son influence harmonieuse et pacifique est due une plus grande aménité dans les rapports — aménité relative, bien entendu, mais exacte — une vie plus heureuse et un possible avenir de concorde, entre races venues de bien des points du monde.

Malgré toutes les traverses, tous les heurts qu'entraîne la mise en valeur d'une terre nouvelle, que l'on se plaisait à dire si hostile, la France, quatre-vingt ans seulement après Sidi-Ferruch, a pu trouver l'appui filial d'une race nouvelle de colons, et le concours presque toujours spontané, sinon absolument empressé, de plusieurs millions de musulmans, gagnés *quand même*, au prestige et à l'affection du nom français.

Et la vigne dans son travail de rapprochement et d'assimilation a fait plus, bien plus, pour ce résultat que tout autre élément de pénétration.

Sur près d'un million de colons européens, fixés aujourd'hui en Afrique du Nord, d'Agadir à Gabès, 200,000 hommes environ furent appelés à prendre part à la grande lutte du droit et aucune défection sensible ne fut constatée parmi eux. Un quart peut-être est resté sur le sol français, ou en est revenu valétudinaire.

Pour que la mère patrie ait trouvé cet appui efficace et sincère, il a fallu que l'enracinement sur la terre d'Afrique n'ait altéré en rien l'affection filiale du colon, et qu'il ait, de plus, rapproché de la France la masse des néo-français.

Or, de tous les éléments divers, la partie viticole, de l'Algérie surtout, n'a-t-elle pas fourni le contingent le plus nombreux et le mieux entraîné.

D'Alger aux plus petites bourgades du bled, des monuments aux morts de la guerre sont déjà élevés ou vont être édifiés, et les villages du littoral, contrée d'élection de la vigne, peuvent tous commémorer une glorieuse liste funèbre.

Non pas que les colons des Hauts-Plateaux ou du Sud, de même formation ethnique, n'aient, eux aussi, — comme les citadins, — accompli leur devoir, et ne méritent d'être également célébrés; mais leur nombre est bien moindre.

***

L'importance politique du peuplement du Nord-Afrique par la France ou par ceux qui s'assimilent ses mœurs et sa mentalité, vaut d'être examinée à plusieurs titres.

D'abord par le rayonnement qu'il assure, de l'Océan à la frontière tripolitaine, aux idées françaises, et, à leur suite, à l'expansion du commerce métropolitain, de son industrie, et bien plus, hélas, de ses capitaux que de son excédent de population.

En même temps, comme point de départ de la domination et de la civilisation de la partie du continent noir la plus rapprochée de l'Europe, point de départ qui sera peut-être, dans les âges futurs, et tout au moins pour l'Algérie — position centrale — la meilleure raison justificative de notre établissement en 1830.

Le génie français se voit toujours disputer — par les Français surtout — l'aptitude colonisatrice, et cependant, quel magnifique empire colonial que celui qui s'étend, de Tunis, d'Alger, et bientôt peut-être, de Tanger même, jusqu'aux rives du Congo.

Et comme nos éternels rivaux en expansion mondiale, les Anglais, ont le droit de regretter leur geste de commisération, lorsqu'ils nous ont dédaigneusement restitué, après la chute du premier Empire, les quelques comptoirs clairsemés du Sénégal — seconde partie de l'Afrique immense. Il est donc indispensable, pour que l'Idée et la Puissance françaises puissent régner sur l'immense empire que tant d'hommes énergiques ou clairvoyants nous ont donné, qu'une domination solide, inébranlable, nous fixe à jamais à l'Afrique du Nord.

Rendons hâtivement hommage à tous les artisans de cette grande œuvre, aussi bien aux débutants de la conquête algérienne, qui en ont perçu à peine l'importance, qu'à ceux qui, à la suite, d'Alger au Congo, ont ouvert les voies.

Ceux qui ont disparu en entrevoyant l'avenir, les Bugeaud, Faidherbe, Brazza, Jules Ferry, Lamy, et tant d'autres; et ceux qui en voient aujourd'hui l'accomplissement: Lyautey, Jonnart, Gouraud, Mangin, etc., soldats ou hommes politiques, conquérants ou législateurs.

L'axe du monde civilisé, qui, au cours des siècles, s'est invariablement déplacé vers l'Ouest, peut échapper à l'Occident de l'Europe, et la France

continentale, comme lassée d'une trop longue histoire, paraîtra de plus en plus diminuée aux yeux d'autres nations plus récemment venues à la civilisation.

Pour conserver à la Patrie ancienne le rang qu'elle mérite, l'Afrique française est là, en formation à ses portes même, car le progrès incessant de la science rapproche plus aisément aujourd'hui les deux rives de la Méditerranée, qui n'étaient unies au XVIIIe siècle, deux provinces françaises.

On s'est demandé souvent, au cours des polémiques suscitées par notre effort colonial, si le devoir et l'avenir de la France étaient bien dans une politique d'expansion lointaine, et si nous devions épandre nos forces diverses sur de si vastes espaces, alors que le travail séculaire de la concentration de la France restait inachevé sur le Rhin.

Qui ne voit aujourd'hui que nos colonies, et l'Afrique tout au premier rang, vont rendre à la Mère Patrie les forces vives qu'elles semblaient lui avoir ravies, et, comme un reflux immense, lui garantissant à jamais la suite de ses destinées.

Demain, peut-être, à coup sûr dans quelques siècles, l'empire de la France aura sa base sur la rive sud de la Méditerranée, et la mise en valeur du Soudan immense, jointe à des méthodes plus scientifiques d'acclimatement, favorisant son peuplement par une nouvelle race franco-européenne, lui assurera encore plus loin son avenir indéfini.

La France future sentira une même vie battre à Strasbourg comme à Dakar, à Brest comme à Brazzaville.

L'axe politique et économique de ce grand Etat, sera dans l'Afrique du Nord actuelle, mais sans que la pensée rayonnante cesse d'émaner de la vieille France.

Pour cela, pour assurer ces destinées, il est indispensable de continuer le peuplement français du Nord-Africain dans toutes ses parties accessibles à l'élément européen, et aussi bien, plus peut-être, à ses deux extrémités orientales et occidentales, le Maroc et la Tunisie, qu'en Algérie même, où notre emprise, depuis plus longtemps assise, est moins menacée aussi par les influences extérieures.

En effet, malgré le rayonnement du génie français, et l'assimilation progressive et continue des éléments européens qui coudoient nos colons, il ne faut pas que ceux-ci se trouvent en trop grande infériorité numérique entre les éléments indigènes et les divers immigrants européens.

Il y aurait alors, péril mental et danger ethnique.

On blâme à ce sujet, en Algérie, l'émigration vers les deux colonies voisines, de nombre de colons algériens déjà acclimatés et formés de longue date au labeur du sol africain.

L'Algérie se dépeuple, récrimine-t-on, et les deux protectorats qui l'enserrent s'efforcent d'attirer à eux les meilleurs éléments de la colonisation.

Nous estimons que cet état de choses, que cette émigration est un bien, sinon pour la prospérité immédiate de l'Algérie, mais sûrement pour l'affer-

missement de notre domination, et la plus complète mise en valeur de la France africaine.

Il s'agit là d'un mouvement de population semblable à celui qui a poussé incessamment les colons des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, ou de la République argentine — les plus aventureux tout au moins — vers les régions les moins peuplées.

Cette situation, du reste, serait moins sensible si l'Etat français, comme l'administration algérienne, avaient su apporter aux colons déjà fixés au sol bien des avantages qui leur font défaut et dont l'absence les pousse à aller planter leurs tentes plus loin.

Ces colons, du reste, venus d'Algérie et n'ayant plus à acquérir l'expérience et l'endurance qui manquent aux arrivants de la Mère-Patrie, assoient plus solidement notre domination et la rendent plus vite effective.

L'Algérie est ainsi le creuset où se forgent et se préparent maints colons de la Tunisie et du Maroc.

De très récents événements, survenus en Tunisie, ont dévoilé au grand public ce que pas mal d'initiés connaissent déjà, c'est que l'âme musulmane ne se résigne pas aussi facilement qu'on peut le croire, à notre domination.

Des ambitions et des velléités d'indépendance se greffent sur des théories modernes mal comprises, et quelques Français remuants, aux conceptions coloniales plutôt basées sur des théories utopiques et idéalistes que sur la réalité et sur l'expérience de l'histoire, se plaisent à les encourager.

C'est là une propagande malsaine, antinationale et superlativement niaise, car elle ne peut avoir d'autre résultat que notre éviction — sans aucun avantage pour l'indigène — au profit de quelques nations européennes, plus ou moins voisines, et qui nous jalousent.

Est-ce pour en arriver là que la France a prodigué ses efforts et répand le progrès et l'humanité?

Le peuplement des deux ailes de l'Afrique du Nord paraît donc, au point de vue général, tout aussi urgent que celui de l'Algérie même, et ne saurait être mieux assuré que par le colon acclimaté venu de cette contrée.

Mais cela ne peut être assuré que par une contre-partie d'émigrants venus de la Métropole ou des contrées voisines, et la France doit, par tous les moyens, amener en Algérie de nouvelles générations de colons, remplaçant ceux qui vont essaimer plus loin.

Coûte que coûte, la France doit, non seulement combler les vides qui se forment, mais renforcer le contingent agricole.

Et quel meilleur élément de colonisation que le vigneron de France, quelle meilleure implantation que la culture de la vigne, permettant, à côté de ses ceps tant d'autres cultures, et s'adaptant si parfaitement ainsi à la variété d'aptitudes du paysan de France.

Quoi que l'on dise, il reste encore en Algérie même, dans la région du littoral, de vastes étendues où la vigne viendrait à merveille et où de nombreuses familles pourraient prospérer.

Pour cela, un effort est à tenter de la part de l'administration algérienne, qui ne devrait pas permettre le retour aux indigènes de terres déjà acquises à la colonisation, et qui pourrait provoquer, à ce sujet, une législation nouvelle si elle n'est pas armée suffisamment aujourd'hui.

De la part encore des groupements agricoles algériens, qui pourraient tenter des essais de recrutement agricole en France, sans borner leurs efforts à des récriminations platoniques sur la carence de la colonisation.

Pour cela encore, il faut favoriser le vigneron africain, et, sans lui laisser croire qu'il peut planter à l'infini, faciliter son œuvre de conquête du sol, comme le placement de ses produits.

L'Afrique du Nord sera française surtout par la vigne!

G. Brisset.

ACTUALITÉS

Situation du marché, sorties, stocks et consommation des vins en fin de campagne 1922-1923 (H. A.). — Institut de chimie agricole de Tours. — Le commerce des moûts non fermentés. — Station œnologique de Bourgogne à Beaune. Cours et exercices pratiques.

Situation du marché, sorties, stocks et consommation des vins en fin de campagne 1922-1923

Les situations paradoxales ne sont pas rares en viticulture! La campagne, commencée avec une récolte surabondante, estimée par beaucoup aux environs de 80 millions d'hectolitres, qui devrait laisser à la propriété un stock de vins invendus avoisinant 20 millions d'hectolitres, se termine avec des prix en hausse, des sorties formidables, inconnues jusqu'à ce jour, des stocks commerciaux notoirement insuffisants. Seule la consommation reste ce qu'elle devrait être en année de récolte pléthorique; mais, comme les prix des vins se sont élevés, elle aussi accuse ce même caractère d'anomalie, qui nous fait penser à la « Maison à l'envers ». L'énigme qui subsistera quelque temps encore, plus effarante que les autres, c'est la volatilisation des 20 millions d'hectolitres qui devaient représenter l'excédent de la récolte 1922 (les stocks de vins récoltés en 1921 étant nuls) sur la consommation, taxée et en franchise, des douze mois 1922-1923. Nous nous risquerons à en donner, à nouveau, une solution, qui est sans doute la meilleure.

L'an dernier, à même époque, nous signalions que la vendange des régions centrales et septentrionales avait acquis une importance exceptionnelle; il s'agissait, le plus souvent, de vins difficiles à vendre, encore plus difficiles à loger. Dans des circonstances telles, l'expérience a montré que la consommation en franchise atteint des taux insoupçonnés dans ces régions. C'est là une des *soupapes*, et probablement la plus docile, qui aura fonctionné dans un très grand nombre de départements. Ajoutez à cela la distillation,

plus pratiquée que les années précédentes, l'exagération dénoncée dans les déclarations de récolte et vous trouverez des nombres voisins de ceux que nous connaîtrons bientôt, lorsque les propriétaires feront l'annonce de leurs stocks de vins vieux en même temps que celle de leurs vins récoltés en 1923.

Les statistiques publiées au *Journal officiel* du 16 octobre sont un remarquable enseignement.

Plus de dix millions d'hectolitres, en excédent des sorties de 1922! Consommation supérieure de près de 4 millions d'hectolitres, à celle des années-record 1922 et 1921. Pour finir dans un « rush », le mois de septembre 1923 s'inscrit pour près de 4 millions et demi d'hectolitres. On n'avait jamais vu cela! Trois millions d'hectolitres d'excédent pour les sorties du mois comparées à celles de septembre 1922. Un million d'hectolitres de plus pour la consommation de septembre 1923, par rapport à celle du même mois de l'année précédente. Et les stocks du commerce, à la fin d'une année où la crise a fait sombrer les cours à 30 et 35 francs l'hectolitre, restent inférieurs de 200.000 hectolitres à ce qu'ils étaient à la même époque, l'an dernier!

Situation comparée du mouvement des vins (France et Algérie).

MOIS	SORTIES (hectolitres)		CONSOMMATION (hectolitres)		STOCKS (hectolitres)	
	1922	1921	1922	1921	1922	1921
1. Octobre.....	6.557.279	6.369.628	3.773.332	4.008.819	10.618.991	10.823.609
2. Novembre...	3.956.355	4.484.432	3.903.976	3.735.695	10.748.126	11.684.406
3. Décembre...	4.072.013	3.983.939	3.354.148	3.255.307	10.681.264	11.841.952
	1923	1922	1923	1922	1923	1922
4. Janvier.....	4.235.786	3.856.477	4.217.537	3.878.324	10.781.869	11.915.632
5. Février.....	4.011.056	3.578.214	3.619.285	3.388.725	10.569.213	12.120.948
6. Mars.....	4.414.452	3.759.039	3.754.125	3.547.559	10.618.668	12.179.379
7. Avril.....	4.077.539	3.468.316	4.215.369	3.815.996	10.786.038	11.962.107
8. Mai.....	3.625.839	3.358.055	3.891.984	3.816.713	10.279.757	11.510.501
9. Juin.....	3.939.106	3.113.924	3.985.457	3.904.387	10.160.125	11.062.041
10. Juillet.....	4.164.731	2.457.742	4.172.942	3.665.539	9.985.858	10.677.194
11. Août.....	4.211.676	1.683.749	4.326.883	3.527.379	9.436.880	9.403.176
12. Septembre...	4.384.126	1.225.632	4.461.800	3.378.434	9.725.795	9.948.268
Totaux.....	51.749.958	41.338.137	47.677.338	43.920.877	9.725.795	9.948.268

Paradoxe, disions-nous. Les économistes en trouveront, d'ici quelques mois, les raisons démonstratives. Il importe de tirer la conclusion philosophique et pratique à la fois de cette situation abracadabrante avant que les docteurs aient fait « coller » les événements avec les règles de leur science. Quand nous aurons affirmé que le commerce des vins est avant tout une spéculation, que le monde du négoce constitue une foule impressionnable, où les individus, par crainte de rester en arrière, se précipitent souvent contre les murailles, où les « tuyaux », les « faux-bruits », les désirs pris pour des réalités, jouent un rôle prédominant, nous aurons, croyons-nous, expliqué

la majeure partie des fluctuations imprimées au cours des vins pendant la campagne qui finit, fluctuations dues surtout aux facteurs moraux, aux impondérables.

D'autre part, considérez que les viticulteurs, menacés de ruine, de l'abandon d'une culture qu'ils aiment passionnément, ont résisté, grâce à leurs organisations professionnelles, sur tous les points où ils étaient menacés (importation des vins étrangers, frais de transport, difficultés de logement, etc., etc..) et vous vous expliquerez mieux pourquoi la campagne 1922-23, qui devait entendre sonner le glas des viticulteurs déconfits, se termine par une victoire incontestée.

Il serait déraisonnable d'attribuer aux seules vertus des vignerons les résultats enregistrés. Dame Nature a fait la meilleure part de l'ouvrage. Tant que l'organisation économique et technique de la production, de la conservation et de la vente des vins n'aura pas réalisé des progrès dès aujourd'hui entrevus, il faudra se résigner à considérer les cataclysmes (la gelée, la grêle, la sécheresse, les pluies en juin, etc..), les invasions de parasites (Mildiou, Oïdium, Cochylis et Eudémis), comme ayant *un bon côté*. Cela aussi est un paradoxe, et peut-être pas le moindre!

Allez pourtant demander aux gens de l'Est, si la récolte infime de 1923 ne va pas, somme toute, améliorer leur sort. Posez la même question aux vignerons sincères du Beaujolais, du Midi, du Sud-Ouest. Si la crise s'est résolue par elle-même, comme on dit partout, c'est au détriment de la production, c'est par l'échec de tous les efforts d'un an de milliers et de centaines de milliers de viticulteurs. Solution trop simple, triste solution, dont devraient rougir les techniciens, les économistes et les gouvernants.

Au total, l'année viticole va se solder par un déficit considérable sur 1922, c'est entendu, mais aussi, dans la plupart des régions, par un « manque » sur les années moyennes. Eliminons bien vite l'Alsace-Lorraine, la Champagne, le Beaujolais qui auront une récolte dérisoire. Les régions grosses productrices, le Midi, la Gironde, les Charentes, la vallée de la Loire, produiront, dans l'ensemble, une honnête vendange, semblable à celle de 1921. La Bourgogne, la basse vallée du Rhône donneront une bonne moyenne. L'Algérie aura une récolte supérieure en quantité à celle de 1922.

En ce qui concerne la qualité, l'année sera bonne ou très bonne dans les régions de crû. Les vins récoltés de bonne heure, par crainte du mauvais temps ou des larves de papillons, dans les régions à vins de consommation courante, seront de faible degré. Même en Algérie, des anomalies de ce genre sont signalées un peu partout. Les vins à haut degré, chargés en couleur, seront rares cette année et cela est dommage, car le commerce sera tenté d'aller chercher ce qu'il lui faut pour ses coupages, au-delà de nos frontières.

Les prix payés en ce moment tiennent compte de ces indications. Pour cette fois, les vins corsés, riches, font prime, et la vente au degré, généralisée enfin, accorde une bonification aux vins de 10, 11 et 12°. Le degré-hectolitre

Production, stocks et consommation des vins en 1921-1922.

DÉPARTEMENTS	PRODUCTION DE 1922	STOCKS AU 1er OCTOBRE chez les marchands en gros		AU 1er OCTOBRE 1923	
		1923	1922	SORTIES	CONSOMMATION
Ain	602.281	39.346	38.411	145.255	334.280
Aisne	41.294	62.902	62.041	27.665	552.385
Allier	521 496	41.402	37.183	244.937	584.367
Alpes (Basses-)	53.228	4.472	4.341	5.824	55.468
Alpes (Hautes)	28.781	5.750	8.002	6.130	85.380
Alpes-Maritimes	85.977	34.577	54.987	17.409	496.454
Ardèche	549.238	25.680	23.278	257.948	255.449
Ardennes	16	36.905	81.172	»	219.219
Ariège	62.973	9.095	8.642	12.906	132.186
Aube	211 962	53.383	40.366	104.115	454.790
Aude	6.809.650	91.977	171.866	5.626.465	480.459
Aveyron	318.368	21,029	13.067	61.740	362.528
Bouches-du-Rhône	803.557	91.409	100.708	598.917	1.116.002
Calvados	»	39.910	33 031	»	109.843
Cantal	2.229	15.297	18.271	561	259.760
Charente	1.433.414	30.663	24.620	748.424	319.418
Charente-Inférieure	2.575.496	65.255	48.478	1.505.939	427.687
Cher	349.594	31.828	27.768	97.010	354.946
Corrèze	87.889	18.453	17.470	22.472	225.156
Côte-d'Or	515.834	354.915	336.337	248.781	589.003
Côtes-du-Nord	»	21.408	21.317	»	80.979
Creuse	2	24.699	23.005	»	298.954
Dordogne	1.353.889	32.053	25.830	746.082	389.774
Doubs	20.342	47.992	49.895	1.377	504.359
Drôme	349.676	16.603	22.004	105.839	184.720
Eure	60	19.660	16.711	37	114.653
Eure-et-Loir	4.984	39.586	84.709	1.674	239.730
Finistère	»	66.583	83.479	»	424.478
Gard	2.845.834	66.632	98.872	2.273.852	538.502
Garonne (Haute-)	611.501	46.870	63.500	208.075	528.821
Gers	1.257.123	48.200	42.773	636.413	144.871
Gironde	7.192.657	1.290.911	1.274.742	4.638.980	1.920.880
Hérault	12.628.287	470.128	629.467	10.841.383	915.699
Ille-et-Vilaine	45	37.761	37.577	»	114.041
Indre	607.296	20.326	15.944	192.036	249.056
Indre-et-Loire	2.414.412	82.914	59.823	1.623.505	559.089
Isère	814.676	59.998	49.919	288.067	611.430
Jura	273.608	39.129	30.181	65.365	328.536
Landes	286.888	17.441	15.316	94.686	284.042
Loir-et-Cher	2.300.330	49.181	29.709	1.303.352	394.492
Loire	442.279	118.154	100.565	141.622	1.279.240

Lozère	29.861	9.401	8.670	5.655	82.331
Maine-et-Loire	1.523.476	146.540	143.318	828.199	723.457
Manche	»	18.675	16.095	»	41.162
Marne	422.998	915.637	1.128.393	192.182	1.245.778
Marne (Haute-)	53.645	40.036	69.921	11.823	344.262
Mayenne	4.503	12.888	11.324	2.403	37.304
Meurthe-et-Moselle	94.726	124.239	104.001	34.970	955.634
Meuse	7.798	38.650	45.776	487	453.176
Morbihan	2.780	26.515	20.574	972	85.049
Nièvre	197.803	51.300	86.292	68.341	409.378
Nord	»	201.034	203.698	»	902.692
Oise	»	57.478	66.173	»	400.166
Orne	»	12 325	11.129	»	38.326
Pas-de-Calais	»	84.895	77.176	»	363.455
Puy-de-Dôme	550.733	57.114	48.284	147.833	656.442
Pyrénées (Basses-)	194.401	48.674	48.490	69.043	489.081
Pyrénées (Hautes-)	99.010	21.852	18.294	9.570	196.912
Pyrénées-Orientales	4.133.546	86.962	159.115	3.519.646	515.413
Rhône	1.067.751	289.702	246.250	527.294	1.828.769
Saône (Haute-)	46.887	54.363	62.745	4.839	560.849
Saône-et-Loire	1.347.746	165.579	143.962	527.169	786.402
Sarthe	163.451	21.852	16.453	67.940	115.530
Savoie	493.492	24.935	22.720	122.189	247.200
Savoie (Haute-)	153.139	28.318	25.976	69.992	210.965
Direction de la Seine	114	949.791	880.623	9	6.101.892
Direction des droits d'entrée	»	735.885	754.279	»	3.004.850
Seine-Inférieure	»	138.146	158.929	»	659.977
Seine-et-Marne	10.002	80.528	60.976	907	561.077
Seine-et-Oise	6.252	170.669	155.737	1.499	1.144.015
Sèvres (Deux-)	297.055	29.041	25.144	116.700	298.102
Somme	»	39.324	35.267	»	311.024
Tarn	741.001	28.451	28.165	344.771	340.537
Tarn-et-Garonne	502.295	11.569	7.318	184.093	109.480
Var	1.927.613	32.297	29.605	1.617.265	474.982
Vaucluse	493.677	26.810	24.173	268.152	152.165
Vendée	1.123.573	21.772	13.488	248.993	265.046
Vienne	953.289	19.923	14.577	332 922	247.926
Vienne (Haute-)	4.498	44.975	45.713	1.037	501.890
Vosges	6.546	84.051	75.310	694	617.289
Yonne	501.509	44.709	33.337	233.059	326.904
Moselle	»	73.376	63.735	53.994	303.722
Rhin (Bas-)	»	102.924	85.853	203.250	316.348
Rhin (Haut-)	»	82.037	74.011	254.302	472.192
Alger	3.327.243	219.206	132.405	3.148.026	»
Constantine	922.270	17.477	25.721	891.120	»
Oran	3.207.450	338.974	532.533	3.006.868	»
Totaux	76.707.814	9.725.795	9.948.268	51.749.958	47.677.338

est payé plus cher pour les vins généreux, et c'est justice.

1.051.385 hectolitres ont déjà été prélevés sur la récolte 1923 : 733.831 hectolitres vinifiés sur place et expédiés, et 317.554 hectolitres de vendanges fraîches.

Les pronostics sont à la hausse. Les prix de 8 fr. et 8 fr. 50 pour les vins logés, au degré-hecto, seront dépassés pour les vins ordinaires. Les prix de 9 fr. 50 et 10 fr. le degré-hecto pour les vins généreux seront encore plus certainement surclassés. Les chiffres que nous donnions tout à l'heure en sont le plus sûr garant. Et cela est nécessaire, pour que vive notre viticulture.

H. A.

Institut de Chimie agricole de Tours. — M. le Professeur Villedieu, Directeur de l'Institut de Chimie Agricole de Tours, fera au siège de l'Institut, 1, rue de la Grandière, à Tours (Hôtel municipal Torterue), une série de conférences (7 leçons) sur les éléments d'œnologie indispensables aux viticulteurs ou aux négociants en vins.

Ces cours auront lieu du 15 au 22 décembre et seront suivis d'exercices pratiques où les auditeurs seront appelés à répéter eux-mêmes les expériences traitées au cours et où ils pourront s'initier aux divers examens analytiques des vins.

Ils pourront en outre apporter les échantillons dont ils désireraient faire une étude particulière.

Le nombre des places étant limité et l'inscription ayant lieu suivant la réception des demandes, les candidats désireux d'assister aux cours de cette année sont priés de se faire inscrire le plus tôt possible.

Pour tous renseignements, écrire à M. le Professeur Villedieu, 96, rue George-Sand, à Tours.

Le commerce des moûts non fermentés. — Un fait nouveau prouve que la fabrication et le commerce des moûts stérilisés sont entrés dans la voie de la réalisation industrielle.

Récemment, 1.200 barriques de moûts sans alcool ont été vendues pour les Etats-Unis. Il est certain que, dans d'autres régions que le Bordelais et la Bourgogne, on a dû fabriquer cette année, au début de la campagne, des quantités importantes de ce produit.

Station œnologique de Bourgogne à Beaune. Cours et exercices pratiques d'œnologie. — Une série de cours et exercices pratiques d'œnologie générale, d'une durée de dix jours, aura lieu à la Station Œnologique de Bourgogne, à Beaune (Côte-d'Or), du 11 au 21 décembre prochain.

Ces cours, qui s'adressent aux viticulteurs et aux négociants en vins, ont pour but : 1° de donner les connaissances théoriques nécessaires pour diriger les opérations de la fermentation et de la conservation des vins ; 2° de familiariser avec l'emploi des procédés de dosage les plus indispensables à la direction de ces opérations (dosages de sucre, d'alcool, des diverses acidités, examens microscopiques, etc.). Le programme des cours est envoyé franco sur demande. Le nombre des auditeurs étant limité, la liste des inscriptions sera close dès qu'il n'y aura plus de places de disponibles.

REVUE COMMERCIALE

COURS DES VINS

Paris. — Prix des vins de consommation courante : dans les dépôts : de 1 fr. 15 à 1 fr. 80 le litre.

Vins rouges : 1er choix, 330 francs et au-dessus ; 2e choix, 320 à 330 francs ; 3e choix, 310 à 320 francs. *Vins blancs :* 345 francs. *Vin blanc dit de comptoir :* 375 francs et au-dessus. Bordeaux rouges vieux 600 francs et au-dessus, Bordeaux blancs vieux 625 francs et au-dessus.

Prix au détail : la barrique rouge, 260 à 285 fr. ; vin blanc de 300 à 330 francs.

Alsace-Lorraine. — *Bourse des vins de Strasbourg :*

Vins blancs courants nouveaux Ht-Rhin..	000 à 200 fr.	Bas-Rhin 150 à 200 fr.
Vins blancs courants vieux Haut-Rhin...	280 à 320 fr.	Bas-Rhin 260 à 300 fr.
Vins blancs supérieurs nouveaux Ht-Rhin.	200 à 300 fr.	Bas-Rhin 180 à 220 fr.
Vins blancs supérieurs vieux Ht-Rhin...	320 à 360 fr.	Bas-Rhin 300 à 350 fr.
Vins blancs fins nouveaux Haut-Rhin....	000 à 360 fr.	
Vins blancs fins vieux Haut-Rhin.....	400 à 450 fr.	

l'hectolitre nu gare départ.

Champagne. — Au cours d'une importante réunion tenue entre les représentants des négociants en vins de Champagne et des vignerons, les prix des raisins pour la vendange 1923 ont été arrêtés sur les bases suivantes : 3 fr. 50 le kilog, soit 1.400 francs la pièce pour les grands crus classés ; les autres crus sont payés suivant leur situation et leur pourcentage par rapport aux grands crus.

Algérie. — Vins rouges nouveaux toutes qualités réunies, de 6 fr. à 8 fr. le degré, suivant le degré et époque de livraison. Vins blancs, de 9e à 12°, de » fr. » à » fr. » le degré. Les vins rosés de » fr. » à » fr. » le degré.

Midi. — *Nîmes (15 octobre 1923).* — *Cote officielle :* Vins rouges de 7° à 9°, de 7 fr. à 7 fr. 50 le degré non logé ; de 8 fr. à 8 fr. 25 le degré logé. Montagne supérieur, de » à » fr. ». Suivant qualité et situation de la cave. Blanc, de » à » fr. ; Costières de 11° à 12°, de 8 fr. 50 à 9 fr. » le degré. Aramon blanc, de » à » francs, rosé paillet, gris, de » fr. » à » fr. » le degré. Trois-six à 86°, 600 fr. Eaux-de-vie de marc à 52°, 310 fr. à 320 francs.

Montpellier (16 octobre). — Vins rouges 1922, 9 francs le degré. Vins rouges 1923, de 8° à 10° 1/2 de 62 à 85 francs logé. Vins supérieurs 11° 3, » francs ; vins rosés, de 9° à 10° 1/2, de 68 à 85 fr. le degré. Vins blancs, de » fr. » à » fr. » le degré. Eau-de-vie et trois-six à 86°, de 620 à » francs ; marc à 86°, 560 à » francs. Alcools rectifiés à 100°, » francs ; eau-de-vie à 52°, 450 francs ; eau-de-vie de marc à 52°, » à 330 francs.

Béziers (19 octobre). — Récolte 1923 logée : Vins rouges sont traités de 8° à 11°, de 60 à 90 francs ; de » à » fr ; de 10° à 11°, de » à » francs ; vins rosés, de 8 fr. » à 8 fr. 25 le degré. Vins blancs Bourret et Picpoul, de » fr. » à » fr. » le degré. Trois-six de vin, 86°, de 650 à » francs ; eau-de-vie de Béziers, 52°, de 475 à » fr. ; trois-six de marc, 86°, 600 fr. à » fr. ; eau-de-vie de marc, 52°, 355 fr. à » fr. l'hectolitre nu pris chez le bouilleur, tous frais en sus.

Minervois. — Marché d'Olonzac du 21 octobre 1923. Récolte 1922 : 9 fr. le degré. Récolte 1923, cours des vins : de 7 fr. 50 à 8 fr. le degré, retiraison sous-marc, de 8 fr. à 8 fr. 50 le degré.

Carcassonne (20 octobre). — Vins 1922, 9 francs le degré. Récolte 1923, en logés, de 8° à 12°, de 63 à 96 francs l'hectolitre. En sous-marcs, de 7 fr. à 7 fr. 50 le degré environ l'hectolitre nu pris chez le récoltant tous frais en sus. Trois-six de vin 86°, de » à » francs, trois-six de marc 86°, de » à » francs, eau-de-vie de marc 52°, de » à » francs.

Perpignan (20 octobre). — Vins : Récolte 1922, de 8° à 12°, 70 à 105 fr. Vins de Maury, de 16 à 17°, à 11 francs le degré. Récolte 1923, retiraison immédiate, de 7 fr. 50 à 7 fr. 75 le degré ; logé, de 8 fr. à 8 fr. 50 le degré ; ces prix s'entendent l'hecto nu pris à la cave du récoltant, tous frais en sus. Trois-six de vin à 86°, à 650 francs ; trois-six de marc, à 86°, » francs.

Céréales. — Prix des céréales : blé, 88 fr. 50 à 89 fr. 25 ; orges, 65 fr. 50 à 70 fr. 00 ; escourgeons, 58 fr. à 60 fr. 00 ; mais, 69 fr. 50 à 71 fr. ; seigle, 67 fr. 50 à 69 fr. 00 ; sarrazin, 64 fr. 00 à 66 fr. ; sorgho, « fr. à » fr. » ; fèves, » fr. ; avoines, 57 fr. 75 à 58 fr. 75. On cote les 100 kgr. à New-York, les blés à 75 fr. 25 — Buenos-Ayres, 63 fr. 36. — Chicago, 68 fr. 31. — Sons, 39 fr. 00 à 55 fr. 00.

Pommes de terre et légumes secs. — Pommes de terre de Paris, de » à » francs ; saucisse rouge, de 40 à 54 fr. ; chair blanche, de 40 à 60 fr. ; jaune commune, de 12 à 46 francs ; Hollande de 60 à 80 francs.

Fourrages et pailles. — Les 520 kgr à Paris : Paille de blé, 90 à 120 fr. ; paille d'avoine, de 85 à 115 fr. ; paille de seigle, 90 à 120 fr. ; foin, 130 à 170 fr. : luzerne, 140 à 175 francs.

Tourteaux alimentaires. — Tourteaux de lin, les 100 kgr. 75 fr. 50 (Marseille) ; d'arachides blanc, 68 fr. 00 (Marseille) ; palmistes 46 fr. 50 ; de coprah, 70 fr. 00.

Esprits et sucres. — Alcool 99°, incotés ; Trois-six, Midi, à 86°, 600 francs. — Sucres blancs cristallisés, nus, 100 kgr., 260 à 265 francs.

Bétail (La Villette, le kgr, viande nette suivant qualité). — Bœufs, 3 fr. 00 à 9 fr. 50 — Veaux, 5 fr. 00 à 10 fr. 80 — Moutons, 3 fr. 00 à 11 fr. 00. — Porcs, 7 fr. 00 à 9 fr. 80.

Engrais (le quintal métrique). — *Engrais potassiques :* Sylvinite (kaïnite) 12-16 0/0 de potasse, 0 fr. 43 l'unité départ mines ; sylvinite riche 20-22 0/0 de potasse, 0 fr. 54 l'unité ; chlorure de potassium, 50/60 0/0, 0,90 l'unité. — *Engrais azotés :* Nitrate de potasse (13 0/0 d'azote), » fr. à » fr. les 100 kilogrammes ; sulfate d'ammoniaque (20/21), 110 francs) — *Engrais phosphatés :* Superphosphate minéral (14 0/0 d'acide phosphorique), 18 fr. 50 à 20 fr. 50 les 100 kgr., suivant richesse et lieu d'expédition ; superphosphate d'os (G. M.) (0,5 0/0 d'azote, 16 0/0 d'acide phosphorique), 36 fr. 00. — Os dissous (2 0/0 d'azote, 10 0/0 d'acide phosphorique), 31 francs. — Scories de déphosphoration 16/20, 0.95 l'un.

Sulfate de cuivre (24,9 0/0 de cuivre), de » francs, départ usine. — **Soufre**, sublimé en sac, 72 fr. 00. — **Chaux**, » fr. 00.

Fruits et primeurs. — Cours des Halles centrales de Paris : Dattes de » fr. à » fr. — Oranges Espagne : » à » fr. le cent. — Pommes communes : 40 à 120 fr. — Poires choix, 200 à 900 fr. — Citrons d'Italie : 10 à 30 fr. le cent. — Bananes : 34 à 90 fr. — Ail : 140 à 190 fr. — Champignons : 750 à 1.354 fr. — Endives françaises, de 300 à 350 francs. — Haricots verts du Midi : de 120 à 600 fr. — Pois verts du Midi, de 250 à 300 fr. — Artichauts Breton : 25 à 90 fr. le cent. — Choux-fleurs de Paris : de 60 à 250 fr. le cent. — Tomates de Paris : de 140 à 190 fr. — Aubergines : de 20 à 40 fr. le cent. — Pêches de Paris de 500 à 1.000 fr. — Reines-Claude, 150 à 400 fr. — Framboises, de « à » fr. — Raisins du Midi : de 100 à 180 francs. — Noix vertes de 250 à 350 francs. — Chataignes, de 140 à 180 francs.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DE LA SEMAINE
du dimanche 14 au samedi 20 Octobre 1923.

JOURS	Température maxima	Température minima	Température moyenne	Pluie en millim.	DATES	Température maxima	Température minima	Température moyenne	Pluie en millim
			PARIS					TOULOUSE	
Dimanche.	15 »	4 »	9. »	»	....14....	21 »	9 »	15 »	11
Lundi.....	15 »	2 »	8. 5	2	....15....	17 »	5 »	11 »	»
Mardi.....	12 »	0 »	6 »	»	....16....	19 »	11 »	15 »	0.1
Mercredi..	13 »	1 »	7 »	»	....17....	19 »	10 »	14. 5	»
Jeudi.....	15 »	3 »	9 »	»	....18....	24 »	6 »	15 »	»
Vendredi..	14 »	6 »	10 »	1	....19....	23 »	14 »	18. 5	»
Samedi....	21 »	14 »	17. 5	2	....20....	23 »	17 »	20 »	»
			STRASBOURG					ALGER	
Dimanche.	10 »	6 »	8 »	5	....14....	32 »	19 »	25. 5	»
Lundi.....	14 »	2 »	8 »	1	....15....	25 »	20 »	22. 5	»
Mardi.....	14 »	0 »	7 »	»	....16....	28 »	18 »	23 »	»
Mercredi..	17 »	0 »	8. 5	»	....17....	27 »	18 »	22. 5	»
Jeudi.....	17 »	— 1 »	8 »	»	....18....	26 »	18 »	22 »	»
Vendredi..	15 »	4 »	9. 5	1	....19....	26 »	18 »	22 »	»
Samedi....	» »	12 »	» »	1	....20....	24 »	18 »	21 »	»
			LYON					BORDEAUX	
Dimanche.	15 »	5 »	10 »	28	....14....	15 »	4 »	9. 5	9
Lundi.....	14 »	0 »	7 »	»	....15....	15 »	4 »	9. 5	»
Mardi.....	15 »	5 »	10 »	»	....16....	14 »	8 »	11 »	»
Mercredi..	15 »	0 »	7. 5	»	....17....	17 »	6 »	11. 5	»
Jeudi.....	14 »	1 »	7. 5	»	....18....	» »	11 »	» »	»
Vendredi..	18 »	13 »	15. 5	traces	....19....	25 »	13 »	19 »	»
Samedi....	20 »	17 »	18. 5	»	....20....	24 »	10 »	17 »	»
			MARIGNANE					NANTES	
Dimanche.	11 »	9 »	10 »	5	....14....	15 »	2 »	8. 5	»
Lundi.....	15 »	9 »	12 »	»	....15....	» »	0 »	» »	»
Mardi.....	18 »	8 »	13 »	0.7	....16....	13 »	3 »	8 »	»
Mercredi..	17 »	8 »	13 »	»	....17....	14 »	1 »	7. 5	»
Jeudi.....	19 »	6 »	12. 5	»	....18....	16 »	9 »	12. 5	»
Vendredi..	22 »	12 »	17 »	»	....19....	19 »	15 »	17 »	0.1
Samedi....	21 »	16 »	18. 5	»	....20....	20 »	15 »	17. 5	1

Le Gérant : P. Neveu.

PARIS. — SOC. G^e D'IMP. ET D'ÉDIT., 17, RUE CASSETTE.